2017 UNSS

REGLEMENT VTT
CHAMPIONNAT DE FRANCE

UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

UNSS AIR
PNDSS 2016 2020

ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ

Actualisation au 21 juin 2016

REGLEMENT VTT 2016-2020

1 - REGLES GENERALES

Constitution des équipes

- Voir la fiche sport
- Intégration d'équipes « sport partagé ».

Matériel

- La pratique du VTT se fait sur des vélos adaptés.
- La taille des roues pourra aller de 24 à 29 pouces.
- Cornes interdites sur l'ensemble des épreuves.

Le classement

Le classement d'une équipe sur chaque épreuve est établi :

- au trial, d'après le total des points obtenus par chaque participant
- en slalom-vitesse, d'après la somme des temps obtenus par chaque participant
- au cross-country, d'après la place obtenue à l'issue de la course (course en relai)

Le classement par épreuve donne lieu à l'attribution de points correspondant au classement dans l'épreuve (1er -> 0.4 point, 2ème -> 1,7 points, 3ème-> 2,9 points puis 4ème 4 points, 5ème 5 points etc…), sauf si deux ou plusieurs équipes sont à égalité de performance dans une épreuve. Dans ce cas, elles se partagent les points. (Exemple: les 11ème, 12ème ,13ème et 14ème équipes classés en Trial ont le même total de points. Les points obtenus par ces quatre équipes seront donc de : (11+12+13+14) / 4 = 12,5 points).

Le classement final s'établit en ajoutant les points obtenus sur chaque épreuve par équipe. En cas d'égalité à la fin des trois épreuves, l'équipe la plus jeune sera classée devant.

La disqualification prononcée pour geste antisportif, tricherie ou **le non-départ volontaire** à une des épreuves ainsi que **le manquement grave aux règles de sécurité** sera traité comme un abandon plus une pénalité de 100 points, le tout ajouté au résultat de l'équipe. **(Nombre de concurrents + 1) + 100 points à l'équipe**.

Ces sanctions sont prononcées par le jury ou par la CMN.

Le non départ volontaire n'inclut pas l'abandon avant épreuve pour cause de blessure avérée.

L'abandon en cours d'épreuve sera crédité de la place de dernier + 1 place. (ex :si 110 concurrents => 111).

UNSS 2017
UNSS UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Aucune équipe de trois concurrents ne sera autorisée à participer.

Dans toutes les épreuves, un concurrent peut-être aidé par une tierce personne lors d'une réparation mais le changement de vélo, des jantes reste interdit.

Vérification de la conformité des vélos à l'épreuve (**cadre-fourches-jantes**) qui resteront les mêmes pour les 3 épreuves. Le cadre, la fourche et les jantes seront marqués pour que ceux-ci ne soient pas changés pendant l'épreuve. Le changement est autorisé pour les pédales, le plateau, et les pneus.

Dans le cadre du Championnat de France, les règles de sécurité devront être respectées notamment dans la circulation des V.T.T. (casques obligatoires) en dehors des épreuves sous peine de sanction (ci-dessus).

La publicité sur les maillots devra être conforme au règlement général de l'UNSS (pas plus grand que l'identification de l'A.S.). Voir articles III.3.49, III.3.50 et III.3.51 du « Règlement intérieur » de l'UNSS et l'annexe 3 qui précise les règles.

2 - TRIAL MANIABILITE

Parcours d'obstacles naturels ne devant pas subir de détérioration ou de modification de structure, ceci afin de garantir l'équité de l'épreuve.

L'épreuve se déroule sur un parcours de **200 à 300 mètres maximum** présentant des difficultés variées. Elle devra être effectuée en continuité.
La durée de l'épreuve est de 3 à 4 minutes maximum.
L'épreuve se déroule sur un parcours de 150 **à 200 mètres maximum** présentant des difficultés variées. Les zones devront être effectuées en continuité.
La durée de l'épreuve est de 2 à 2min30 maximum.
Le départ d'un concurrent sera donné lorsque le pilote qui le précède débutera le sixième segment.
Les zones de trial à réaliser **en continuité** présenteront :

- des difficultés techniques (virages serrés …)
- des obstacles (branches, trous, pierres …)
- des ruptures de relief (pente raide, fossé, talus …)
- ce parcours fera appel à l'équilibre et aux techniques de franchissement ainsi qu'à l'engagement.
- dans l'épreuve féminine, le parcours devra pouvoir être essentiellement exécuté en enroulé.

L'épreuve au championnat de France comportera 4 SECTEURS.

Les 4 secteurs seront tracés dans un ordre de difficultés croissantes et le nombre de points du secteur augmentera avec la difficulté.

Le secteur A proposera des difficultés correspondant aux anciennes zones collège filles.
Le secteur B présentera des segments proposés dans les anciens parcours collège et lycée filles.
Le secteur C présentera des segments proposés précédemment chez les collégiens.
Le secteur D présentera des segments proposés dans les anciens parcours collège et lycée garçons.

Chaque secteur est composé de 2 zones de 9 segments équivalentes en points.
La veille de l'épreuve, les équipes reconnaitront les 4 secteurs .
Après la reconnaissance, les concurrents de l'équipe se répartiront sur les 4 secteurs afin de rapporter le plus grand nombre de points possible à l'équipe.

L'épreuve se déroulera en deux phases :
Après un tirage au sort, 4 groupes composés d'un nombre identique d'équipes seront répartis sur les 4 secteurs. Une rotation sera prévue et permettra aux équipes de se présenter alternativement sur les secteurs A ou B et sur les secteurs C ou D.
Exemple : équipe 8 :ordre de passage : C .B.D.A
équipe 9 : ordre de passage :D.A.C.B

Lorsque l'équipe se présente à son premier secteur, le jeune coach (concurrent référent sur cette épreuve) sera appelé deux fois pour désigner les deux élèves

évalués sur ce secteur (les deux concurrents peuvent choisir la même zone ou faire des zones différentes).

Sur chaque secteur, l'équipe, par l'intermédiaire de son jeune coach, désigne deux concurrents (au total 8 passages sont effectués mais chaque pilote n'effectue que 2 zones).

Après cette première phase et les 8 passages effectués, l'équipe se représentera sur les 4 secteurs dans l'ordre inversé (ex : équipe 8 : ordre de passage :A.D.B.C) et désignera un partenaire par secteur pour effectuer une des deux zones (l'élève pourra choisir une zone qu'il a déjà présentée ou une nouvelle).
L'épreuve permettra à chaque élève de faire 3 passages (27 segments) soit un total de 12 passages pour l'équipe.

Tableau récapitulatif pour un championnat à 48 équipes (4 groupes de 12 équipes):

Secteur A (zone1, zone 2) Dans cet espace les zones les plus faciles 12 équipes présentant chacune 2 pilotes (24 passages)	sens de la rotation 1(R1) ⇒ sens de la rotation 2 (R2) ⇐	Secteur C (zone 5 ,6) 12 équipes
R1 ⇑ ⇓ R2	Les rotations s'effectuent toutes les 30' pour R1 Dans la deuxième phase, les rotations R2 se feront toutes les 15'	R2 ⇑ ⇓ R1
Secteur D (zone 7,8) 12 équipes	R2 ⇒ ⇐ R1	Secteur B (zone 3,4) 12 équipes

VALEUR des 4 secteurs :

Secteur A	Secteur B	Secteur C	Secteur D
4 segments à 1 Point	3 segments à 1 Point	4 segments à 1 Point	4 segments à 1 Point
4 segments à 3 Points	4 segments à 3 Points	4 segments à 3 Points	4 segments à 3 Points
1 segment à 5 Points	2 segments à 5 Points	3 segments à 5 Points	4 segments à 5 Points
21 Points	25 Points	29 Points	33 Points

2017 UNSS
UNSS UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Les difficultés de niveau I (1 point) devraient être réussies par environ 90 % des participants.
Les difficultés de niveau II (3points) devraient être réussies par environ 50 % des participants.
Les difficultés de niveau III (5 points) devraient être réussies par environ 20 % des participants sachant que sur chaque zone un segment à 5 points pourra être très sélectif afin de départager les meilleurs et d'éviter un trop grand nombre d'ex aequo.

Le tracé doit permettre de supprimer le «tenu». La C.M.N. décidera, en dernier ressort, de modifier cette position en cas de problèmes de sécurité.

Les rubalises placées à une hauteur d'environ 20 cm doivent délimiter un chemin de progression qui sera pour cela d'une largeur suffisante . Elles ne peuvent constituer un élément supplémentaire de difficulté.

Dès que la rubalise est touchée par le pilote, par un élément du vélo ou franchie par au moins une des roues (moyeu) il y a faute, les points attribués au segment seront perdus.
Tout appui permettant de s'équilibrer ou d'améliorer la propulsion sera considéré comme une faute (0 point).

En cas de faute ne nécessitant pas de réparation, le concurrent **doit reprendre sa progression immédiatement.** Le jeune officiel lui signalera une première fois puis si le concurrent ne repart pas, il l'avertira en lui expliquant les risques encourus et au deuxième avertissement, il lui annulera le segment suivant.

Un concurrent ayant posé le pied à terre sur le parcours ne pourra pas avoir une quelconque partie de son vélo en dehors du parcours lorsqu'il redémarre.
Les phases de surplace ne pourront dépasser 5 secondes (comptées à voix haute par le jeune arbitre). Tout dépassement du temps entrainera la perte des points du segment.

En cas de concurrent rattrapé le concurrent qui rattrape est prioritaire, le concurrent rattrapé doit sortir du circuit sur ordre du jeune arbitre ou du jury. Il reste sous les ordres des jeunes arbitres ou du jury pour reprendre sa progression au moment jugé le plus opportun par ceux-ci. Le segment qui a servi de zone tampon est à refaire, le concurrent conserve les points précédemment acquis.

Les piquets ou autres supports (sardines …) de la rubalise ne doivent pas présenter un effet de dangerosité.

Pour chaque segment franchi sans faute, le concurrent obtiendra le nombre de points attribués à ce segment. Il marquera 0 point en cas de faute quelle qu'elle soit.

A la fin de chaque zone, le concurrent aura le total de points cumulés sur sa zone.

La reconnaissance de la zone est réservée aux seuls concurrents. Elle doit se faire à pied, sur le parcours. Il est strictement interdit de toucher aux obstacles et éléments des zones de trial sous peine de disqualification.

Si casse du matériel avérée dans un segment le concurrent marque 0 point pour ce segment s'il y pose le pied. Néanmoins, s'il parvient à sortir du segment sans pose de pied, il marque les points dédiés à ce segment. De plus, il a la possibilité de réparer. Dans ce cas, il reprend, au moment choisi par le juge, dans le segment où il a posé le pied. Il conserve les points précédemment acquis, mais perd les points du segment dans lequel il s'est arrêté.

Le concurrent débute le segment lorsque l'axe de sa roue avant (moyeu) a franchi la ligne d'entrée de ce segment. Il sort du segment quand l'axe de la roue avant franchit la ligne et qu'il entre dans un autre segment.

Pour cette épreuve :

- Embouts de cintre bouchés
- La selle ne peut être enlevée
- Casque coque rigide (normes C.E.) obligatoire, jugulaire serrée
- Les pédales plates sans cale-pieds sont fortement conseillées
  Les points obtenus sont connus par le candidat à la fin du parcours
- La transmission de conseil technique ou coaching pendant l'épreuve est **INTERDITE** quel que soit le moyen de communication.

L'utilisation de l'oreillette ou autre matériel est **INTERDITE**.
=> En cas de non-respect de ces règles, la CMN se réunira en commission de discipline et sera habilitée à prendre des mesures appropriées.

3 - SLALOM - VITESSE

L'épreuve se déroule sur un parcours de 400 à 1000 mètres présentant des déclivités (pas trop importantes) et des obstacles (pas trop difficiles) Ce parcours pourra emprunter les parties plates voire montantes qui nécessiteront des changements de braquets. Le parcours doit être tracé dans l'esprit « Slalom-Vitesse » et non « Descente ».

Chaque participant effectue deux parcours. L'équipe se verra attribuée huit créneaux de passage. L'ordre de passage sera libre.

Le classement de l'équipe se fait par addition des huit temps de course.. Si le concurrent ne termine pas une manche, le temps attribué à celle-ci sera celui du dernier plus 1 seconde.

La durée de l'épreuve est de 1 à 1minute trente environ pour le premier.

Pour les catégories collège et lycée, les départs seront donnés toutes les trente seconde.

Ces écarts pourront être adaptés en fonction des conditions locales. Un contrôle intermédiaire pour empêcher des départs prématurés (en cas de chute ou d'incident de parcours) doit être mis en place.

Le parcours ne comportera pas de brusque rupture de pente. Il n'y aura aucun obstacle abrupt ou nécessitant un franchissement aérien obligatoire.

Ce parcours sera choisi pour ses critères techniques. Il privilégiera le pilotage plutôt que l'engagement (plusieurs possibilités de trajectoire, appel aux capacités de lecture et de décision du pilote).

Départ 1 pied à terre.

Pas d'obstacle dans les axes possibles de dérapage et de sortie.

Protections autour des zones sensibles à prévoir.

Le tracé sera matérialisé de manière large. Le traçage du parcours sera effectué des deux côtés à l'aide de rubalise (ou autre). Les supports piquets devront être flexibles et de hauteur suffisante (1m20 minimum hors sol). **Pas de piquet en fer** (privilégier ceux en polycarbonate pour ne pas blesser en cas de chute).

Un concurrent coupant la rubalise (chute) reprendra son tracé à l'endroit exact de sa sortie de piste.

Matériels :

- Embouts de cintre bouchés
- Gants et tenue longue obligatoires.
- Coudières et genouillères conseillées.
- Les protections plus complètes sont acceptées.
- Casque coque rigide ajusté (normes C.E. obligatoires), jugulaire serrée.

La reconnaissance du parcours en VTT (sans le professeur), en cas d'intempéries, de dégradation du parcours et afin de préserver les concurrents, sera autorisée durant la compétition dans un créneau horaire défini par l'organisateur et dans les conditions prévues par l'organisation
Elle se fera de manière continue du haut vers le bas !

La reconnaissance à pied est possible avec le professeur dans les conditions et les créneaux horaires déterminés préalablement par l'organisateur.

Elle ne pourra en aucun cas être possible en même temps que des créneaux horaires de reconnaissance à VTT, sauf si elle emprunte un chemin parallèle au tracé officiel.

Un parcours de substitution ou une modification du parcours peut être demandé jusqu'au dernier moment par la C.M.N.

Un concurrent rattrapé perd la priorité sur le parcours et doit s'écarter pour laisser passer celui qui l'a rattrapé.

4 - CROSS

La course s'effectue sous forme d'un relais. L'ordre de passage est libre. A chaque passage un relais doit être effectué et les quatre coureurs doivent y participer. Ensuite les relais s'enchainent librement mais un coureur ne peut faire un troisième relai que si les trois autres coureurs en ont fait deux.

Classement : **1er critère : le nombre de tours parcourus**
2ème critère : le temps de course

Zone départ :
Le choix du box se fera en fonction du classement à l'issue des 2 épreuves (Trial + Slalom/Vit).

L'accès libre à la ligne de départ est interdit. Les concurrents doivent attendre leur désignation en chambre d'appel pour s'y rendre.

Le parcours
Parcours d'environ de 2 kms.
L'épreuve totale durera entre 1h20 et 1h30
Chaque coureur doit réaliser au moins 2 tours
La CMN se réserve le droit de modifier le temps de course ou le nombre de tours en fonction des conditions météorologiques
Un concurrent rattrapé perd la priorité sur le parcours et doit s'écarter pour laisser passer celui qui l'a rattrapé.

Accessoires obligatoires:
- Embouts de cintre bouchés
- Casque coque rigide ajusté (normes C.E.) obligatoire, jugulaire serrée.

Pour être classé à son rang, le concurrent devra franchir la ligne en possession de son vélo.

L'utilisation de l'oreillette ou autre matériel est **INTERDITE**.
=> En cas de non-respect de cette règle, la CMN se réunira en commission de discipline et sera habilitée à prendre des mesures appropriées.

Zone de relais :

La transition du témoin (chouchou) se fera à pied.
Tout le monde à pieds dans cette zone. Le Pilote descend du vélo avant l'entrée de zone (l'axe de la roue avant sert de repère) et remonte après la sortie.

5 – PARTICULARITES DU SPORT PARTAGE

2 équipes par académie peuvent être qualifiées si elles ne sont pas de même constitution que ce soit en tandem ou en autonome

Spécificités

- slalom vitesse :

Départ toutes les minutes pour la catégorie sport partagée.

- Trial :

Arrêt autorisé mais non obligatoire au milieu du trial.
Le coaching n'est pas autorisé pendant la réalisation du trial

- Cross :

Tandem : temps de course réduit à 45'
Autonome : 2 tours par jeune